

Comité syndical du 7 juillet 2017

DELIBERATION N° 17-016

Objet : Charte de coopération pour le développement du site en reconversion du centre de production thermique EDF de Champagne-sur-Oise

Le sept juillet deux mille dix-sept à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

Date de convocation :	3 1 MAI 2017	
Date d'affichage :	1 1 JUIL. 2017	
Acte rendu exécutoire :	1 1 JUIL. 2017	
Publication ou notification :	1 1 JUIL. 2017	
	<u>Sont présents :</u>	
	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	<u>Est excusée et suppléée :</u>	
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée a été suppléée par M. William DEGRYSE
	<u>A donné pouvoir :</u>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
	<u>Sont absents :</u>	
	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu le rapport n°17-016,

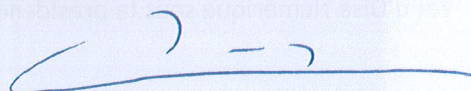
Après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la charte de coopération pour le développement du site en reconversion du centre de production thermique EDF de Champagne-sur-Oise ;

AUTORISE le Président à signer ladite charte annexée au présent rapport :

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique



Monsieur Pierre-Edouard EON

